

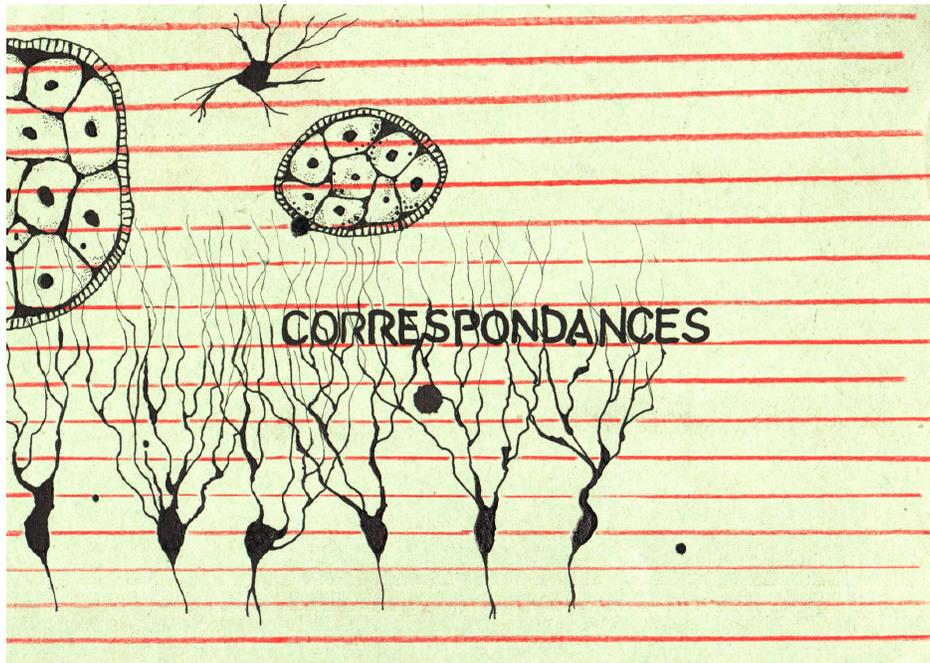
Le Hangar présente

CORRESPONDANCE(S) #2

Exposition collective

Du 6 au 19 avril 2017

Le Hangar / Quai Saint-Léonard 43b - 4000 LIEGE



APPEL À PROJET ARTS PLASTIQUES

SOMMAIRE

1. CORRESPONDANCE(S)	PAGE 3
1.1. Une exposition collective / Un thème choisi	PAGE 3
2. APPEL À PROJET AUX ARTISTES PLASTICIENS	PAGE 4
2.1 Un concours à thème : CORRESPONDANCE(S)	PAGE 4
2.2 Agenda et modalités	PAGE 4
3. RÈGLEMENT	PAGE 5
4. CONTACTS	PAGE 6
5. FORMULAIRE D'INSCRIPTION	PAGE 7

1. CORRESPONDANCE(S)

1.1 Une exposition collective / Un thème choisi

Suite au succès rencontré lors de la première édition de Correspondance(s), qui réunissait 15 artistes plasticiens belges, italiens, français et syriens, l'équipe organisatrice a décidé de réitérer l'expérience en vous proposant une deuxième édition de l'événement, et ce du 6 au 19 avril 2017.



Photos de l'édition précédente

Le terme correspondance fut souvent abordé dans le secteur de l'art de la littérature. Son potentiel linguistique ne fut cependant que trop peu exploité, alors qu'il renvoie à une diversité de définitions, de notions et tend à un repositionnement sémantique.

Il existe une infinité d'angles d'interprétation quant à ce terme.

La proposition faite ici aux artistes plasticiens est d'appréhender le terme "Correspondance(s)" sous l'angle qu'ils envisagent, sans contrainte et dans la liberté d'interprétation et d'appropriation la plus grande.

Quelques pistes sémantiques : Accordance / affinité / harmonie / liaison / relation / fonction / dépendance / réciprocité / ressemblance / union / conformité / similitude / convenance / analogie / intimité / message / chronique / ...

2. Appel à projet aux artistes plasticiens

2.1 Un concours à thème : CORRESPONDANCE(S)

Nous imposons aux artistes intéressés le thème suivant : CORRESPONDANCE(S). Ce concours s'adresse aux artistes plasticiens belges ou étrangers. il n'y a aucune limite d'âge. toutes les disciplines en arts plastiques sont acceptées.

Les artistes sélectionnés seront exposés du 6 au 19 avril 2017 au Hangar, Quai Saint-Léonard 43b - 4000 Liège.

2.2 Agenda et modalités

13 mars 2017 : tous les dossiers candidats doivent être envoyés à julien@lehangar.be via le formulaire d'inscription ci-dessous dûment complété.

15 mars 2017 : délibération du jury. Les candidats sélectionnés seront averti par mail avant le 20 mars 2017.

20 mars 2017 : lancement de la communication et promotion de l'événement.

4 et 5 avril 2017 : dépôt des oeuvres et accrochage de l'exposition au Hangar, Quai Saint-Léonard 43b à 4000 Liège.

6 avril 2017 : Vernissage de l'exposition à partir de 18h. des artistes écrivains et performeur ont été invité à monter sur scène

Du 7 au 19 avril 2017 : exposition accessible les mercredis, vendredis et samedis de 15h à 18h.

Jeudi 20 avril 2017 : démontage de l'exposition et retrait des oeuvres.

ATTENTION. IL EST NÉCESSAIRE QUE LES OEUVRES SOIENT BEL ET BIEN DÉCROCHÉES ET RETIRÉES CE JOUR-LÀ.

Votre dossier doit comprendre :

- Le formulaire ci-après dûment complété et signé
- Une brève description du travail de l'artiste
- Un résumé du parcours de l'artiste
- Une photo en bonne résolution de l'oeuvre/des oeuvres proposée(s) ainsi que leurs dimensions et leur système d'accrochage.

3. Règlement

Article 1

L'événement "CORRESPONDANCE(S)", ci-après dénommé « l'événement », se déroule du 06 avril 2017 au 19 avril 2017 au Hangar, quai Saint-Léonard 43b à 4000 Liège. Les artistes sélectionnés seront exposés pendant toute la durée de l'événement.

Article 2

Les artistes sélectionnés devront impérativement s'occuper du transport de leurs oeuvres, prévoir des systèmes d'accrochage et d'exposition efficaces. Les artistes seront présents lors de l'accrochage de leurs oeuvres au Hangar, quai Saint-Léonard 43b à 4000 Liège les 4 et 5 avril 2017.

Article 3

Le dossier de candidature ainsi que le formulaire d'inscription devront impérativement être renvoyés signés et dûment complétés à julien@lehangar.be pour le 13 mars 2017.

Article 4

Les oeuvres exposées peuvent être mises en vente pendant l'événement. L'artiste fournira le prix de chacune des pièces et gèrera seul les ventes éventuelles de son travail. L'organisation ne prend aucun pourcentage des ventes.

Article 5

Le dépôt et le retrait des pièces se fera aux risques des artistes sélectionnés. Ceux-ci renoncent, par le seul fait de leur participation au concours, à tout recours contre les organisateurs, pour les sinistres de quelque nature que ce soit pouvant survenir au cours du dépôt, de l'événement et du retrait des oeuvres.

Article 6

Le démontage et le retrait des oeuvres se feront le 20 avril 2017.

Article 7

L'organisation se réserve le droit d'annuler le concours dans le cas où le nombre de participants serait jugé insuffisant.

Article 8

Par le seul fait de son inscription, l'artiste souscrit sans réserve au présent règlement dont fait partie le calendrier et les modalités d'inscription annexés.

4. Contacts

PROGRAMMATION/EXPOSITION :

Julien Hockers / julien@lehangar.be

SITE : www.lehangar.be

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/pages/Le-Hangar-ASBL/624365040938010/>

5. Formulaire d'inscription

Ce formulaire, accompagné du dossier de candidature, doit être complété, signé, et renvoyé à julien@lehangar.be

NOM :

PRÉNOM :

NOM D'ARTISTE :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

SITE INTERNET :

DESCRIPTION DU PROJET / DE LA DISCIPLINE :

Date et signature précédée de la mention "Lu et approuvé"